

5 vies

Le journal du Pays Créçois

Vie pratique • Vie sociale • Vie écologique • Vie touristique • Vie économique



Depuis le 10 avril 2008, une nouvelle équipe composée de 39 délégués communautaires s'est mise en place et a majoritairement décidé de m'accorder sa confiance en me désignant Présidente pour les six années à venir.

Le nouveau bureau, élargi désormais à 6 vice-présidents (dont 3 vice-présidents sortants), s'est d'ores et déjà mis au travail et plusieurs commissions thématiques se sont réunies au mois de mai et juin pour poser les principes de base de notre collaboration. Pour relever les défis à venir, notre expérience sera un atout indéniable, notre diversité une force, et les nouveaux regards un élan de dynamisme.

Nous aurons bien sûr à cœur de préserver l'identité de notre territoire face aux deux pôles que constituent l'agglomération du Pays de Meaux et le Val d'Europe, tout en étant à l'écoute des besoins croissants des habitants en terme d'emplois, logement, transports, services à la population.

Pour me seconder, j'ai donné délégation à Daniel Dubois, Monique Bourdier, Jean Claude Bruandet, David Charpentier, Jean Pierre Faury et Jean Claude Hermann, vice-présidents.

Mais c'est avant tout ensemble que je vous propose de construire notre intercommunalité de demain.

PATRICIA LEMOINE

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS CRÉÇOIS

Directeur de la Publication : Patricia Lemoine
Rédaction : Commission Communication du Pays
Créçois - 38 rue de Paris - BP 7 - 77580 Villiers sur
Morin Tél. : 01 64 63 46 40 - Fax : 01 64 63 46 49
E-mail : infocom@payscrecois.net
www.cc-payscrecois.fr
Conception-réalisation : Le Pays Créçois
Impression : AZAPRIM
Crédits photos : le Pays Créçois . Juin 2008



Liaison Express Crécy- Chessy : 15 mn de gagné sur le temps de transport

Le 19 juin dernier, la ligne 59 Express a été inaugurée par Mr André AUBERT, Vice-Président du Conseil Général, chargé des Transports et de la Voirie, Patricia LEMOINE, Présidente de la Communauté de Communes, Monique BOURDIER, Vice-présidente du Pays Créçois chargée des services aux habitants et présidente du SMIEP, Marc NEYRAND, Directeur d'exploitation du réseau Est de SANEF, et par Yves BARASSIN, directeur commercial de Marne et Morin.

Cette inauguration marquait la concrétisation d'un an de négociations avec les différents partenaires pour enrichir la ligne 59 existante.

Cette décision fait suite à une enquête de satisfaction menée en juin 2007, qui mettait l'accent sur la nécessité d'une liaison plus rapide entre Crécy la Chapelle et Chessy.

Depuis le 19 juin dernier, la ligne de bus 59 Express est donc en fonction.

Cette liaison directe permet de relier Crécy-la-Chapelle à Chessy en seulement 20 mn, soit un gain de 15 minutes sur le trajet initial. Elle emprunte le tronçon de l'autoroute A4 entre Coutevroult et Chessy sur 9 allers et retours quotidiens du lundi au vendredi, dont les horaires viennent s'intercaler aux heures de pointe dans ceux de la ligne 59 traditionnelle.

Dans ce même esprit d'amélioration du service, 3 arrêts supplémentaires ont été créés : à Coutevroult, devant le magasin Truffaut, à Magny-le-Hongre, l'Orme Rond, et à Val d'Europe. 6 courses supplémentaires ont également ajoutées le samedi sur le trajet initial.

Le financement de cette opération a été rendu possible par la participation des partenaires : le Conseil Général et la Communauté de Communes apportent chacun 80 000 €, Marne et Morin participe à hauteur de 30 000 €, et SANEF prend en charge le coût du péage à hauteur de 7500 €.

Villiers-sur-Morin célèbre au Japon

Le 17 avril dernier, la Communauté de Communes et la Mairie de Villiers-sur-Morin ont reçu la visite du Professeur émérite Tsujita et de son épouse, venus visiter La Vallée des Peintres.

Le Professeur Tadahiro TSUJITA est professeur émérite d'histoire de l'art à l'université Konan de Kobe, au Japon.

Il étudie depuis de nombreuses années les peintres et les courants de peinture, et s'est attaché plus spécialement à l'étude de l'œuvre de Yuzo Saëki.

Presque inconnu à l'étranger, Saeki Yuzo est une célébrité dans son pays.

Il arriva en France en 1924 et fut influencé de façon déterminante par Vlaminck. Il peignit essentiellement des vues de Paris, très sombres, peintes avec énergie, caractérisées par la présence

de lettrage.

En février 1928, Saeki, vint passer une vingtaine de jours à Villiers-sur-Morin. Il y peignit plus de 40 toiles (certaines ayant été détruites lors d'un incendie), qui représentent la part la plus aboutie de son oeuvre. Mr Tsujita nous a fait part de son émotion en découvrant les lieux d'inspiration de Saëki, notamment l'église, qui ont rendu Villiers-sur-Morin célèbre au Japon.



Yuzo Saëki : une vie courte et intense

Yuzo Saëki est né au Japon en 1898, fils cadet d'un moine du Temple de Kotoku. En 1915, il débute la peinture à l'huile, et entre en 1917 à l'école Kawabata où il apprend la peinture occidentale auprès du maître Fujishima. Il entre aux Beaux Arts de Tokyo en 1918, et entreprend son premier voyage en Europe à la sortie des Beaux Arts en 1923.

En 1924, il entre à l'Académie de la Grande Chaumière à Paris, et en 1925 deux de ses tableaux sont sélectionnés au salon d'Automne. En 1926, il effectue un grand périple en Italie, puis rentre au Japon où il monte une nouvelle association. Il présente 19 de ses tableaux au salon Nika (équivalent japonais du Salon d'Automne) et obtient le prix Nika.

En 1927, il organise une exposition dans une librairie, et vend tous ses tableaux, ce qui lui permet de financer son deuxième voyage en Europe.

Il installe son nouvel atelier à Paris, et deux tableaux sont de nouveau sélectionnés au Salon d'Automne. Il peint la série des « Cafés et Restaurants » dans le quartier de Port Royal.

Il séjourne en Février 1928 à Villiers-sur-Morin et St-Germain-sur-Morin pendant 20 jours, pendant lesquels il peindra plus de 40 tableaux. Mais suite à ses séjours prolongés en extérieur malgré les intempéries, il tombe malade, et est atteint de la tuberculose.

Il décède le 16 août de cette même année, suivi de peu par sa petite fille, de la même maladie. Il est enterré au Père-Lachaise.



Stage BAFA 2ème édition

Une nouvelle session de stage BAFA s'est déroulée pendant les vacances de Printemps. Organisée par le Pays Créçois sur la commune de Bouleurs, elle a concerné 24 personnes, essentiellement issues de la Communauté de Communes.

Première étape de préparation au Brevet d'animateur, la formation est axée sur les grandes phases théoriques : règles de vie en collectivité, découverte de l'environnement, notion de projet et méthodologie,

Les impressions recueillies à la fin de la deuxième édition de cette formation ont témoigné de la diversité des motivations.

Ainsi, Christine 43 ans nous confie « je travaille en péri-scolaire, et désormais le Bafa est exigé. La commune de Voulangis, pour laquelle je travaille, a financé ma formation, et cela me permet de progresser aussi dans mon activité auprès des enfants »

Olivier (30 ans) : « je suis en train de me réorienter professionnellement, et j'ai envie de m'investir dans le domaine de la petite enfance, et même particulièrement dans la protection de l'enfance. Le Bafa est une première étape pour rejoindre le domaine qui me tient à cœur »



D'autres stagiaires, comme Kevin ou Marine, ont entamé leur formation pour partager et transmettre aux enfants leur passion d'un sport. Enfin, d'autres, comme Thomas, 17 ans, ont pris goût aux « colos » et ont envie à leur tour de partager ce plaisir.

BAFA Mode d'emploi

3 ETAPES DE FORMATION

Dans l'ordre suivant en 30 mois maximum. Il est impératif de valider positivement chaque étape avant de passer à la suivante.

Stage théorique

8 jours minimum en centre de formation (Avoir 17 ans au premier jour du stage). Attention : il ne doit pas s'écouler plus de 18 mois entre les stages théorique et pratique.

Stage pratique

14 jours minimum en séjour de vacances ou accueil de loisirs sans hébergement. La recherche du stage est à l'initiative du stagiaire.

Stage d'approfondissement

6 jours minimum en centre de formation

Les 3 certificats de formation sont à envoyer à la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du lieu de résidence. Le jury examine le dossier de formation, en vue de l'obtention du DIPLOME

La Maison de la Jeunesse et de l'Emploi tient à la disposition des jeunes en cours de formation les offres d'emploi dans le secteur (pour la réalisation du stage pratique), et les coordonnées des structures proposant les stages d'approfondissement.

MJE Tel : 01 64 63 75 39

Opération Jobs d'été

La septième édition du Forum Jobs d'été, organisée par la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi du Pays Créçois, s'est déroulée le mercredi 2 avril à Saint-Germain-sur-Morin.

Cette journée propose aux jeunes de rencontrer les entreprises et organisations susceptibles de leur proposer des postes temporaires pour l'été, ne nécessitant pas de compétences particulières, si ce n'est d'être sérieux, ponctuel et motivé.

Une soixantaine de personnes se sont ainsi présentées, qui ont pu se renseigner auprès de l'ANPE, la mission locale de Meaux, l'association PIVOD, le centre de vacances Prémonval, ou encore une agence d'intérim. Les offres proposées par l'ANPE sont essentiellement issues de Disneyland ou de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle : il s'agit de postes de manutentionnaires, bagagistes, hôtes d'animations ou de restauration. La Mission locale propose quant à elle des offres de contrats en alternance ou d'apprentissage, qui concernent particulièrement les jeunes déscolarisés.

Le bilan de cette journée est plutôt positif, puisque certains jeunes sont repartis avec des contrats, et d'autres avec des conseils pour rédiger un CV et une lettre de motivation.

AMATEURS de ballon rond

Loin des déboires de l'équipe nationale, le FCPC (Football Club du Pays Créçois) poursuit gaillardement sa route depuis la fusion entre les clubs de Dammartin sur Tigeaux, Coulommès et Crécy la Chapelle.

Depuis six ans, à la suite de Christian Seurre, c'est Roger Dufaux, qui usa ses premiers maillots au club, qui préside « mais c'est un travail d'équipe ».

Bien que le sport ne fasse pas partie des compétences de la communauté de communes, elle participe au financement du club « à hauteur de 16.000 euros, au prorata des joueurs de moins de 18 ans qui habitent le pays créçois » explique Patrick Mille, correspondant secrétaire.

280 licenciés toutes catégories confondues, 30 cadres bénévoles, le FCPC a la particularité de comprendre un club féminin coaché par Léandre Limmois, troisième au championnat de ligue de Paris (jeu à 7).

La saison a été contrastée avec une équipe senior qui finit 6° sur 12 en milieu de tableau dans le championnat de première division de district Nord. La réserve finit 5^{ème} sur 10, et les vétérans + 35 ans équipe B monte en troisième division. Le club possède une belle pépinière en poussins et benjamins « c'est l'avenir du club » mais il y a des soucis d'effectifs chez les 13-15 ans »

Depuis trente ans le club rencontre les joueurs

allemands de Dortmund lors d'un tournoi de la Pentecôte où les joueurs se déplacent une fois sur deux.

Côté infrastructure, le FCPC dispose d'un terrain d'honneur Jean Perrichon et au Pré Manche d'un terrain stabilisé, de deux terrains pour les poussins et benjamins et deux pour les seniors « *notre terrain est souvent inondé à cause du Grand Morin* » explique le président Roger Dufaux qui a le projet d'avoir un terrain en synthétique pour pallier les problèmes d'infiltration, « *ça serait bien d'avoir un drainage, car nous avons été 6 mois sans jouer* »

Le président peut compter sur le soutien de son bureau élu lors de la dernière assemblée générale : Richard Poitiers, vice-président, Patrick Mille, secrétaire-rédacteur, Yves Kryvenac, secrétaire rédacteur, Gérard Crequer, trésorier.

Il y a le football et la vie sociale du football, la fête du football en juin, le tournoi des commerçants en septembre et le loto en mars.

Le club organise également des stages de perfectionnement pour les joueurs de débutants à moins de treize ans qui ont lieu à pâques et à la Toussaint.

Avec la subvention du Pays créçois, le club achète du matériel, comme des maillots, des filets, des ballons, des buts et des survêtements remis lors de l'inscription au club, ainsi qu'une traceuse pour le terrain.

« Sur 16.000 €, 12.000 sont consacrés à l'équipement Nous avons un très beau complexe sportif ! »

La plus grande satisfaction du président pour cette



saison fut le maintien de l'équipe senior et les bons résultats de l'équipe féminine.

Autre fierté du club, la formation de jeunes éducateurs au sein du club comme Julien Talhouarne et Vincent Tenaglio.

Les jeunes se sentent bien au club, certains partent deux ans mais reviennent pour partager les valeurs comme la convivialité, l'honnêteté et le beau jeu Nouvelle équipe dirigeante, nouvelles idées, nouveau logo, le FCPC veut aller de l'avant... Droit au but.

Le président remercie la municipalité créçoise pour le terrain d'honneur refait à neuf.

Respect, tolérance, solidarité Des valeurs défendues tous les dimanches et portées très haut par tous les joueurs qui seront représentés au Forum des Associations début septembre.

[le site du club : www.fc-payscrecois.footeo.com](http://www.fc-payscrecois.footeo.com)

VOULANGIS

Mise en place d'un rond-point entre la D 21 et la Nationale 36

Le Pays Créçois, avec ses 15 communes, est traversé par deux flux majeurs de circulation : un flux est-ouest, avec le fameux péage de Coutevroult, et un flux nord-sud, avec la RN 36 Meaux-Melun, qui véhicule un fort transit de Lille à Lyon et au-delà, avec beaucoup de camions.

Pour le trafic est-ouest, le pays Créçois ne cesse d'agir pour la suppression du péage de Coutevroult, qui perturbe fortement et engorge les voiries locales de nos villages.

Quant au trafic Nord-Sud, matin et soir, toutes les routes qui traversent la RN 36 sont saturées et posent de graves problèmes de



sécurité. Les Mairies du pays créçois, directement concernées, ne cessent d'œuvrer pour améliorer cette sécurité.

C'est ainsi qu'un « tourne-à-gauche » a été réalisé en 2007 de la RN 36 vers Voulangis par la RD 235.

Une nouvelle étape va s'engager avec la réalisation d'un rond-point au carrefour RN36-D21 (Villeneuve-le-Comte/Tigeaux) dont les travaux vont commencer en juillet 2008 et durer jusqu'à la fin de l'année.

Pendant toute la durée des travaux, la RD 21 sera entièrement coupée de Tigeaux à Villeneuve-le-Comte.

Mais dès 2009, nous aurons enfin une amélioration notable de notre sécurité, par des travaux co-financés par l'état et la région Ile-de-France.

A plus long terme, vu l'évolution du trafic, la nationale RN 36 devrait passer à 2 fois 2 voies à l'horizon 2020, entre Coutevroult et Saint-Germain Laxis.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

le 7 septembre 2008 de 10h à 18h Gymnase de Crécy la Chapelle

le Forum des associations est l'évènement phare de la rentrée en Pays Créçois. Il rassemble une quarantaine d'associations qui proposent des activités culturelles, sportives, de loisirs ou d'échange.

C'est l'occasion pour les associations de mieux se faire connaître, de mettre en valeur leurs actions et leurs activités, d'expliquer les détails pratiques : modalités d'inscription, tarifs, lieux, horaires....

◆ LES ANIMATIONS ◆

- ◆ Maquillage d'enfants
- ◆ Phare gonflable à escalader
- ◆ Caricaturiste
- ◆ Buvette et petite restauration
- ◆ Animations et démonstrations réalisées par les associations



Attention, le parking du gymnase est fermé cette année pour cause de travaux

Journée Découverte de la pêche

Des plus petits aux plus grands, des amateurs aux professionnels, tous se sont donnés rendez-vous le dimanche 1^{er} juin au Pré Manche, à Crécy-la-Chapelle, pour passer quelques heures de détente en taquinant le goujon sur les rives du Morin. Le beau temps était également au rendez-vous.

Voilà le but de la Journée nationale de la pêche. Grâce aux fédérations départementales et aux associations locales de pêche et de protection du milieu aquatique, les curieux ont pu non seulement s'initier à ce loisir de pleine nature au bord de notre rivière, mais aussi comprendre l'eau et les espèces qui la peuplent.

Démonstrations, prêts de cannes à pêche, ont permis à tous de profiter pleinement de cette manifestation originale.

Rendez-vous est donc pris pour les nouveaux initiés sur la rive du Morin !



Visites guidées de la Vallée des Peintres

La Maison du Tourisme organise des visites guidées des parcours de la Vallée des Peintres de Villiers sur Morin et Crécy-la-Chapelle, ainsi que des visites de la Collégiale.

19 juillet - 15h30 Vallée des peintres - Villiers sur Morin

20 juillet - 15h30 Vallée des peintres - Crécy-la-Chapelle

27 juillet - 15h30 Collégiale - Crécy-la-Chapelle

24 août - 15h30 Vallée des peintres - Villiers sur Morin

31 août - 15h30 Collégiale - Crécy-la-Chapelle

14 septembre - 15h30 - Collégiale

27 septembre - 15h30 Vallée des peintres - Villiers sur Morin

28 septembre - 15h30 Vallée des peintres - Crécy-la-Chapelle

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Le décret de décembre 2005 rend obligatoire la **désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques** pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale regroupant 10 000 hab. ou plus.

Pour le Pays Créçois. Il s'agit de Mr Jean-Claude HERMANN, Vice-Président à l'Administration Générale - Communication et Relation avec les organismes extérieurs

Il sera chargé de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs, et d'assurer le lien entre la Communauté de Communes et la **CADA - Commission d'Accès aux Documents Administratifs**.

La CADA est une autorité administrative indépendante dont le rôle est consultatif. Elle peut vous aider à obtenir un document administratif qui vous a été refusé, qu'il s'agisse par exemple d'une copie d'examen, de votre dossier fiscal, de votre dossier médical, etc...

Pour plus d'informations : www.cada.fr

Evènement-Manifestation	Date	Lieu	Informations
Raid Aventure du Grand Morin	samedi 5 juillet		Informations au 01 64 30 62 66
Exposition "Modélisme Terre, Mer, Air"	du 12 juillet au 31 août	Maison du Tourisme du Pays Créçois Crécy-la-Chapelle	Tel 01 64 63 70 19
Retraite au flambeau et feu d'artifice	dimanche 13 juillet	Coutevroult	Mairie de Coutevroult
Défilé, lampions et feu d'artifice	Dimanche 13 juillet	Mairie de Voulangis et pré derrière l'Eglise	Mairie de Voulangis
Repas champêtre, feu d'artifice bal	Dimanche 13 juillet	Tigeaux	Mairie de Tigeaux
Fête de la saint Fiacre	du 6 au 7 septembre	Saint Fiacre	Mairie de St Fiacre
Fête du Cheval et des vieux métiers	7 Septembre	Coulommès	Mairie de Coulommès
Forum des Associations	7 Septembre	Gymnase de Crécy-la-Chapelle	Communauté de Communes du Pays Créçois Tel : 01 64 63 46 40
Exposition "Maquettes de Villages"	du 6 septembre au 2 novembre	Maison du Tourisme du Pays Créçois Crécy-la-Chapelle	Tel 01 64 63 70 19
Les Journées du Patrimoine	20 et 21 septembre 2008	Territoire du Pays Créçois	Communauté de Communes du Pays Créçois Tel : 01 64 63 46 40
Fête de la Saint Michel	27 et 28 septembre	Crécy-la-chapelle	Mairie de Crécy-la-Chapelle

Le traitement des déchets verts

La collecte des déchets verts est organisée par la Communauté de Communes. Des sacs à déchets verts, en papier, sont achetés par la CCPC (et en partie financés par la Taxe sur les Ordures Ménagères), et mis à disposition dans les Mairies de chaque commune.

Ces sacs sont ensuite collectés tous les 15 jours d'avril à novembre sur les communes de Condé-Ste-Libiaire, Saint-Fiacre, Bouleurs, Villiers-sur-Morin, St Germain-sur-Morin, Sancy-les-Meaux.

Le compost facilite la circulation de l'eau et de l'air dans le sol, tout en apportant les éléments nutritifs, tels que les minéraux et les oligo éléments. Il permet ainsi au sol de maintenir ou de retrouver une fertilité propice aux plantations du jardin et de mieux garder l'eau, notamment en été.

Je mets :

DÉCHETS DE CUISINE : restes de fruits et légumes, épluchures, pain, essuie-tout, serviettes papier, filtres à café, sachets de thé

DÉCHETS DE JARDIN : Mauvaises herbes sans graine, branchages, fleurs coupées, plantes, feuilles, tonte de gazon, taille de haies

Je ne mets pas :

DÉCHETS DE CUISINE : matières grasses, écorces d'agrumes, coquillages, laitages, morceaux de poisson, huiles végétales, croûte de fromage, déchets de viandes et d'os

DÉCHETS DE JARDIN : feuilles vernissées (lierre, résineux), mauvaises herbes avec graines, plantes et végétaux traités, liserons et plantes rampantes, gros branchages, plantes et fruits malades

Sont collectés : tous déchets verts n'excédant pas un mètre de longueur et 10 cm de diamètre, mis dans les sacs, ou mis en fagots attachés par une ficelle.

Pour les déchets plus importants, des déchetteries sont ouvertes toute l'année gratuitement.

Le composteur

Une alternative économique et écologique

La Communauté de Communes et le SMITOM vous propose d'acquérir un composteur, en matériaux 100% recyclés. D'une capacité de 600 L, il permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille, et d'obtenir du compost pour ses propres besoins de jardinage.

L'utilisation d'un composteur individuel présente des avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les indésirables (rongeurs, animaux domestiques, ...).

Le prix de ce composteur est de 22 €

Pour obtenir un composteur :

Vous devez adresser un chèque à l'ordre du "Trésor Public" au SMITOM - Chemin de la Croix Gillet - 77122 Monthyon - Tel 01 60 44 40 03. Dès réception, le SMITOM vous transmettra un bon d'acquisition, que vous présenterez à la Communauté de Communes pour le retrait de votre composteur.